

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 200

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Fleur de Falaise
Autor: Audoin, Maxime
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

Mémoires

DE

Messire CLÉMENTON

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT

curé de MIÉCOURT.

Là, au milieu de ses sectateurs il vomissait un torrent de calomnies et d'horreurs contre le Prince et ses officiers. De là ils se transportèrent dans la Montagne des Bois, où à l'aide de quelques malheureux autres français, il fit, en plusieurs paroisses, un terrible bouleversement, avec tous ces brigands. De la Montagne, Rengguer arriva à Delémont et poursuivit sa route incertaine jusque dans les baillages allemands où il ne demeura pas longtemps. Il avait peur que les allemands n'attentassent à sa vie, parce qu'ils le regardaient comme un turbulent et un traître, ennemi de son Prince (*).

De retour à Delémont, il eut des conférences secrètes avec le chef des troupes d'occupation. Le bruit se répandit, mais sourdement, qu'on préparait une révolution dans le pays, quelle était nécessaire. Comme le pays était loin de goûter les bienfaits de la révolution, on attendit encore quelque temps pour le séduire, en rendant odieux le gouvernement du Souverain régnant.

Pendant l'été de la même année, 1792, le général français reçut un ordre supérieur, d'en-

(* Les baillages allemands ont à cette époque, montré une touchante fidélité au Prince, même après 1814.

voyer des troupes à Porrentruy qui n'en avait pas encore eues. Le général fit aussitôt partir quelques compagnies, qui furent réparties dans les villages voisins de la dite ville. Les volontaires du château furent aussi contraints de céder leur place aux soldats français qui y arrivèrent de Delémont.

Enfin arriva le moment, à la fin d'octobre 1792, où les émissaires de Rengguer ou d'autres gens de la lie du peuple, mais en petit nombre, tant de la ville que des villages, plantèrent le premier arbre de la liberté devant la maison de ville à Porrentruy. Ils étaient aidés et soutenus en cela par la troupe française. Ces misérables avaient beau jeu pour avancer leur dessein de révolutionner le pays.

Bientôt après, la ville de Delémont vit la même cérémonie. Les autres localités, dans toute l'étendue de la Principauté, hésitèrent à planter des arbres, et refusèrent d'abord de suivre l'exemple de ces deux villes, mais intimidées par les menaces répétées des Français et des patriotes, elles cédèrent enfin. Des arbres furent alors plantés dans chaque communauté.

Le Prince-Evêque, pour lors réfugié à Bienne, prit le parti, avec son Conseil, de se retirer encore plus loin de la frontière et alla fixer sa résidence à Constance où il resta jusqu'à sa mort qui arriva en 1794, comme nous le verrons dans la suite de cette histoire.

Les plus zélés de cette prétendue liberté formèrent d'abord des assemblées, des comités ou des clubs à l'instar des révolutionnaires de France. Ils eurent bientôt plusieurs partisans dans le pays qui s'aggrégèrent à eux pour faire feurs motions particulières. Il faut faire cette remarque qu'un grand nombre donnaient les mains à ces nouveautés parce qu'on les avait séduits par de belles espérances d'un bien-être, avec la promesse de faire disparaître les arbres

et qu'ensuite ils seraient les maîtres de la Principauté etc.. Rengguer, constatant que le peuple était assez disposé à vouloir une réforme dans le pays, profita adroitement de ces dispositions pour réussir dans son projet, grâce aux intrigues de son oncle Gobel, évêque constitutionnel de Paris. Gobel lui traça toute la trame dont il devait se servir. De concert avec son ami, le général Demars, commandant des troupes du pays, il obtint de faire publier une proclamation solennelle au mois de décembre au nom et aux ordres du général Biron, contre le Prince-Evêque de Bâle, contre ses adhérents. Cette déclaration portait qu'ils étaient les ennemis de la France, que le Prince était déchu de tous ses droits et prétentions dans le pays, qu'il y avait alors prise de corps en tel lieu qu'on pût le trouver. Il termina sa proclamation en invitant toutes les communes du pays à envoyer chacune deux hommes pour former, dans la huitaine, une assemblée générale du pays à Porrentruy, afin de travailler à donner un nouveau gouvernement au pays où le peuple serait souverain, en formant une petite république sous la dénomination de *République Rauracienne*.

Mais il manquait encore un membre important dans cette assemblée, c'était la *Prévôté de Moutier-Grandval*. Ils désiraient ardemment voir cette petite province se joindre au reste du pays de Porrentruy. Ils employèrent, pour y amener la Prévôté, toutes les entraves et les moyens imaginables, mais tout fut inutile. La Prévôté, appuyée solidement sur son rôle ou constitution, depuis cinq cents ans, soutint hardiment à ses agitateurs que jamais la Prévôté de Moutier ne pourrait trouver un gouvernement plus doux et plus aisé pour le commerce et pour tout, que celui du Prince-Evêque.

La Prévôté eut une assemblée générale, où, il fut décrété qu'on n'assisterait point aux assem-

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 2

FLEUR DE FALAISE

PAR

MAXIME AUDOIN

Dans cette station balnéaire, plage de famille où son tuteur l'amenaît, chaque année, pour toute la saison, les habitués l'avaient baptisée *Fleur-de-Falaise*, parce qu'on ne la rencontrait guère que sur les grèves et dans les rochers, où, en jupe courte, guêtrée comme un garçon, un soupçon de bérêt planté à même sur sa toison ébouriffée, et la boîte verte en sautoir, elle vagabondait des journées entières, — à moins qu'elle ne s'arrêtât à rêvasser grave-

ment, des heures, on ne savait à quoi, elle moins que personne, perchée sur quelque pointe d'écueil, au risque de se laisser entourer par la mer.

Toutefois, elle ne courait les falaises que le jour. Les soirées, elle les passait chez Mme Dupont, une vieille amie de M. Chardonnet. laquelle aimait à réunir des jeunes dans son salon. En temps de pluie, on y faisait de la musique, on y organisait des sauteries, on y jouait aux jeux innocents. C'était dans ce salon hospitalier que Mlle Ginette avait connu Pierre Legoff.

Legoff était un grand garçon, fruste et indépendant d'allures, un fils de pêcheurs qui, tout seul, à la force du poignet, avait, à vingt-cinq ans, conquis mieux que de la notoriété, — un nom ! Un nom discuté, par exemple. Ses envois au Salon avait le don d'ameuter une certaine critique et de soulever des polémiques ardentes dont, au reste, il se souciait comme un brochet

d'une noisette. Il n'aimait pas le tapage, mais si son talent âpre, brutal, bien personnel, d'une probité sans concessions, faisait hurler autour de lui, — ma foi, tant pis ! Mme Dupont qui, s'intéressant à ses débuts, lui avait facilité les moyens de se rendre à Paris, s'effrayait bien de le voir traiter de révolutionnaire dans son journal, mais Pierre était un révolutionnaire si pacifique dans la vie privée, qu'elle ne lui marchandait ni son estime ni son affection.

Legoff imposait à Geneviève ; elle l'admirait secrètement, et, tout en le redoutant un peu, elle se sentait attirée vers lui, en raison, sans doute, de certaines affinités de caractère ; et, alors qu'elle tenait à l'écart les autres jeunes gens, fort empressés autour d'elle, affectant avec eux des airs dédaigneux de petite reine, elle recherchait ostensiblement son amitié ! On a vu avec quelle aimable franchise elle lui avait fait des avances, — et de quelle galante façon il les avait accueillies. M^{lle} Ginette n'était pour

blées de Porrentruy, en ces temps de révolution. D'ailleurs la Prévôté, tant sous les Roches que sur les Roches, alléguait, pour de bonnes raisons, qu'elle n'avait jamais assisté à aucune assemblée, puisqu'elle formait un Corps à part. On envoya ensuite des délégués à Porrentruy chargés d'exposer les motifs qui engageaient la dite Prévôté à conserver son ancienne constitution. Etant de plus combourgeois de Berne, il ne serait expédient ni prudent que les Prévotois se séparassent d'aussi puissants protecteurs. d'autant plus qu'ils en avaient reçu de grands avantages.

Malgré ces déclarations si franches, les enrégés du pays et de la Vallée de Delémont, insinuèrent les troupes françaises, cantonnées à Delémont, à faire des incursions et des tentatives de révolution dans les villages de la Prévôté pour la forcer à se ranger sous l'étendard de la France et à planter des arbres de liberté, comme leurs voisins venaient de le faire.

Ces Carmagnols (*), dans l'espoir de réussir, se transportèrent dans la Prévôté, mais ils furent trompés dans leur attente. Etant entrés à Courrendlin, dans le dessein de faire accepter leurs proclamations sous le mensonger prétexte de la paix et de la liberté, qu'ils apportaient disaient-ils aux Prévotois, ils reçurent un refus formel de la part de chaque membre de la Communauté alors assemblée au lieu ordinaire. Les malheureux Français, voyant qu'ils ne pouvaient rien sur l'esprit du peuple, firent des menaces terribles d'incendier les maisons. En effet, ils firent des dégâts dans les maisons particulières, renversèrent les croix du cimetière, abattirent les enseignes des auberges tout en menaçant le village et ses habitants d'un massacre général. Ils en seraient arrivés à ces abominables extrémités s'ils n'avaient été dérangés dans leur plan. A un moment donné, le tocsin sonna et peu après arrivèrent 800 hommes tant de la Prévôté dessus les Roches que dessous les Roches. Ils avaient été rassemblés et à l'appel de Courrendlin, ils étaient arrivés armés pour défendre ce village.

Les turbulents patriotes, voyant nos généreux Prévotois, disposés à se battre avec eux pour défendre leur patrie, furent obligés de se retirer honteusement et de se replier dans leur cantonnement, sans oser renouveler leurs attaques. Les Bourgeois de la ville se virent encouragés et furent plus fermes pour l'avenir. Toutes les

(*) Ainsi appelés parcequ'ils chantaient la chanson de la Carmagnole.

lui qu'une gamine. Vexée, elle se renferma dans sa dignité ombrageuse, et redoubla de sauvagerie jusqu'à la fin de ses vacances. Aussi, à de certains regards noirs qu'elle lui jetait à la dérobée, Pierre ne douta pas qu'il se fût fait de M^{lle} Ginette une mortelle ennemie.

* * *

Et voilà qu'après trois longues années de séparation, — Pierre ayant séjourné ce temps en Orient pour un voyage d'études, — voilà qu'ils se retrouvaient en présence dans le salon de la bonne Mme Dupont, lui, nullement changé, avec, tout au plus, sur son masque léonin, la patine du soleil d'Asie, — elle, grandie, jeune fille maintenant, n'ayant gardé de la fillette connue jadis que sa joliesse exotique, sa grâce nerveuse et ses yeux de chèvre inquiète, ses beaux yeux énigmatiques et profonds.

Elle était allée à lui d'un élan irréflecti, et lui tendait la main.

— Vous n'êtes donc plus fâchée contre moi, mademoiselle Ginette ? — demanda-t-il en souriant.

— Oh ! dit-elle, confuse et ravie à la fois,

autres commuautés, à l'envi, animèrent de plus en plus leur courage pour se soutenir constamment contre les insultes et les incursions des Jacobins français.

Ce fut le 5 mars de l'an 1793, que la Prévôté de Moutier se signala admirablement en montrant sa grandeur d'âme et son intrépidité. Je continuerai à relater ces faits glorieux, mais pour être exact dans ma narration, je reprends l'article concernant l'assemblée de la Rauracie séante à Porrentruy.

Tous les députés des communes de la Principauté étant assemblés confirmèrent la déchéance du Prince de tous ses droits, mais seulement en tant que Souverain du pays, ensuite sans autre formalité, ni droit, ils proclamèrent le peuple Souverain (*). Ils se déclarent les commettants et les représentants du peuple sous la protection de la République française. Ces fameux représentants, tout fiers de leurs titres eurent la prétention de décider de tout. C'étaient, du reste, des gens peu expérimentés pour faire des motions judiciaires et selon la justice, n'étant pour la plupart que les plus enrégés et les plus grands brailleurs que les communes avaient envoyés pour cette illégale assemblée. Ce qui rendit toutes les séances très-orageuses, ce furent les différentes mauvaises conclusions et leurs paradoxes que chaque membre prétendait faire valoir l'un contre l'autre. Deux ou trois semaines s'étaient écoulées, depuis l'ouverture de l'assemblée, qu'il fallut mettre fin à ces séances bruyantes. Il arriva un autre général, nommé Déprés-Cassier, qui prononça, par ordre supérieur, l'illégalité de cette assemblée et que tout ce que ces prétendus députés avaient conclu ou décrété de nul poids. Une seconde assemblée fut convoquée sans avoir de meilleurs résultats que la première(**). Pendant toutes les

(*) Cette assemblée eut lieu en novembre, à l'hôtel des Halles sous la présidence du doyen d'âge qui n'était autre que le fameux Copin, curé du Noirmont. Quand cette assemblée eut proclamé la République rauracienne, qui devait vivre trois mois, Copin fut délégué à Paris, avec Guélat de Porrentruy et Marchand de St-Ursanne pour porter l'adresse de remerciements votée par l'assemblée rauracienne au gouvernement de la République libératrice des peuples. Ils trouvèrent à Paris le triste Gobel, son secrétaire et son neveu, le chanoine Priqueler, de Colmar, beau-frère de Rengguer.

(**) Cette seconde assemblée s'ouvrit le 21 Janvier 1793, sous la présidence du doyen d'âge, le vieux Copin, curé jureur du Noirmont. Cette

vous vous souvenez ?

— Si je me souviens ! — A propos et cette vocation de peinture, ça tient-il toujours ?

Elle eut une moue mutine.

— J'y ai renoncé, faute d'encouragements.

— Et puis, intervint Mme Dupont, il a bien fallu que Geneviève comblât la lacune de son éducation. On nous a changé notre *Fleur-de-Falaise*. Sais-tu bien qu'elle sort du couvent, où elle a tellement travaillé ses trois années passées, pour conquérir ses diplômes, qu'aux fins de combattre les effets du surmenage, il nous va falloir inaugurer tout un programme de distractions ? Avec toi de retour, voici maintenant la bande joyeuse au grand complet... Et — ajouta-t-elle, non sans malice, — je compte sur ton concours mon garçon.

L'invitation était superflue et, si, songeant aux deux jeunes gens, la bonne dame avait ébauché dans sa pensée quelqu'un de ces jolis romans d'amour, où les personnes de son âge adorent intervenir au dénouement, les choses ne tardèrent pas à prendre tournure à son gré. Geneviève avait gardé dans un coin de son cœur indiscipliné, un souvenir fidèle à ce fa-

seances il y a aussi de terribles divergences de sentiment de part et d'autres ; les uns tenaient à la constitution de la république rauracienne, les autres, au contraire, voulaient la réunion du pays à la France.

Ce fut dans ces moments de discorde que les scélérats et les vendus du pays vinrent à bout de leur infâme projet et allèrent, comme députés à Paris (*) pour demander à la Convention nationale, la réunion de la Rauracie à la république française, en disant à l'instigation des Français eux-mêmes, que cette petite république ne pourrait jamais subsister d'elle-même, n'ayant pas les ressources comme d'autres provinces.

assemblée avait pour objet d'élaborer une constitution et d'organiser la république rauracienne. Aussi s'empressa-t-elle, dès le 22 Janvier, de voter, sur la proposition de Pierre Caillet d'Alle, l'abolition des Chapitres, des couvents, des dîmes et des droits seigneuriaux. Copin prit une part enthousiaste à ces iniquités qui allaient couvrir tout le pays de ruines. L'assemblée décida béatement « qu'elle n'entendait toucher en rien à la religion ». Elle fut dissoute le 16 février.

(*) C'étaient l'ex-abbé Lémann, député de Roche d'Or ; Herzeis, député de Séprais, et Kaufmann, secrétaire de l'assemblée, auxquels se joignit le vicaire général de Gobel, le chanoine Priqueler.

(A suivre.)

HYGIÈNE PRATIQUE

La Tempérance.

Je ne doute pas que l'absinthe et le « canon du troquet » ne vous laissent indifférentes... mais, entre cela et le nécessaire à l'équilibre sain de nos fonctions intimes, il y a un bout de chemin le long duquel — sans le parcourir en lacets comme un adepte de Bacchus — on pourrait lire des poteaux indicateurs, portant ces mots : « Prenez garde à la dyspepsie. » En cette saison des visites, on s'en va d'un salon dans l'autre, luncher, causer, et il en résulte une petite surcharge pour le pauvre estomac complaisant, qui se trouve alourdi et incapable d'exercer normalement ses fonctions quand vient l'heure du diner. On sait que la chimification du bol

rouche révolutionnaire de Pierre Legoff ; et n'était-ce pas, — inconsciemment peut-être, — pour se rendre digne de lui, qu'elle avait dompté ses instincts de sauvagerie, consenti à s'enfermer trois longues années au couvent ? Quant à lui, jusqu'alors trop absorbé dans ses études pour s'attarder aux liaisons faciles, mais arrivé à cet âge où l'homme songe à se bâtir un nid, comment, dans l'intimité journalière et quasi familiale où ils vivaient sous la maternelle surveillance de leur vieille amie, comment fut-il resté insensible à la sympathie ingénue, exempte de coquetteries, qu'il lisait dans le franc regard de Geneviève ?

* * *

Un soir, la jeune fille rêvait, accoudée à la balustrade du calvaire, près duquel M. Charbonnet avait élu domicile dans un chalet isolé, situé à deux kilomètres du bourg.

Elle se retourna entendant un bruit de pas dans le sentier, et reconnut Pierre qui s'en revenait de la côte, chargé de son bagage de peintre.

(La suite prochainement.)